

COMMUNE DE SAINS EN  
AMIENOIS



# Projet Educatif Territorial Et Plan Mercredi



2022/2023-2026

# Sommaire

Porteur du projet	p.3
Territoire et écoles concernés	p.3
Gestion des Accueils Collectifs de Mineurs	p.3
Pilotage et coordination du PEDT :	p.4
1) Composition du comité de pilotage	p.4
2) Coordination du projet	p.4
3) Modalités de pilotage	p.4
 Objectifs et Moyens :	p.5
1) Objectifs éducatifs de la commune	p.5
2) Objectifs pédagogiques de l'accueil de loisirs	p.5
 Partenaires :	p.6
1) Partenaires institutionnels	p.6
2) Partenaires associatifs	p.6
3) Autres partenaires ponctuels	p.6
 Les locaux	p.7
Réunions	p.7
 Organisation :	p.7
1) Fonctionnement Matin	p.7
2) Fonctionnement Midi	p.7
3) Fonctionnement Soir	p.8
4) Mercredi + journée type	p.8-9
 Participation financière des parents	p.10
ALSH en période de vacances scolaires	p.10
Modes de communication avec les familles	p.11
 Les activités proposées aux enfants de l'ALSH	p.11
 Les nouveaux projets :	
Axe majeur : environnement et biodiversité	p.11.12
Autres axes	p.12.13
La dynamique partenariale	p.13
 Bilan du PEDT et Plan Mercredi 2018/2022	p.14
1) Evaluation par le comité de pilotage	
Fiches d'évaluation CEMEA	p.15 à 22
2) Visite de la PMI	p.23
3) Questionnaire de satisfaction des familles et QR Code	p.23
Photos	p.24
 <b>Critères d'évaluation PEDT 2023-2026</b>	p.25 à 28
Annexe 1 : feuille émargement	p.29

## Porteur du projet

- Mairie de Sains en amiénois -> 03.22.09.51.15  
->mairie@sainsenamienois.fr
- Mme ZOUINI Marie Adjointe au Maire, délégation enfance  
-> 06.30.95.19.26 ; marie.zouini@wanadoo.fr
- MME HULOT Edwige, Directrice ALSH  
->alsh.sainsenamienois@gmail.com ;

## Territoire et écoles concernés

- Ecole primaire la Sentelette  
11, chemin de la sentelette  
80680 SAINS EN AMIENOIS

### Enfants de 3 à 11 ans :

- Enfants maternelles : 53
- Enfants élémentaires : 120

Soit un total de 173 enfants

## Gestion des Accueils Collectifs de Mineurs

Périscolaire	Mercredi	Petites vacances	Juillet
Mairie Sains en Amiénois	Mairie Sains en Amiénois	Association Familles Rurales	Association Familles Rurales
3 à 11 ans	3 à 11 ans	3 à 12 ans	3 à 15 ans

# Pilotage et coordination du PEDT

## **1) Composition du comité du pilotage :**

- Mr LEPOETRE Pierre Maire Sains en Amiénois,
- MME VANPEPERSTRAETE Catherine, secrétaire de Mairie Sains en Amiénois,
- Mme ZOUINI Marie, adjointe, délégation enfance,
- Mme DEFERT, adjointe aux solidarités, commission enfance, association Sains temps Libre, et Club Pétanque,
- MME MORCHAIN Muriel, directrice école,
- MR DHERBOMEZ Éric, enseignant, CM1-CM2,
- MME THORRIGNAC Valérie, Inspectrice Education Nationale,
- Mr BAILLY Jérôme, Association APIC,
- MME BOIDARD virginie, parent d'élève,
- MR BOUHADAD Yahia, SDAJES, référent de la continuité éducative,
- Mr HERMANT Thomas, association Picardie Nature, Valentine BROHON chargée de mission biodiversité,
- MR MOYES Laurent, tennis,
- MME CAMERLYNCK Aurèlie, association familles rurales,
- MME HULOT, Directrice ALSH, Sains en Amiénois,

## **2) Coordination du projet :**

- Mme ZOUINI, adjointe au maire tel : 06 30 95 19 26 [marie.zouini@wanadoo.fr](mailto:marie.zouini@wanadoo.fr)
- Mme HULOT, Directrice ALSH : [alsh.sainsenamiens@gmail.com](mailto:alsh.sainsenamiens@gmail.com)

## **3) Modalités de pilotage :**

Réunion 2 fois par an pour faire le point sur les axes menés et sur les objectifs atteints ou en cours.

## Objectifs et Moyens

### 1) Objectifs éducatifs de la commune :

- Soutenir et accompagner les référents éducatifs du périscolaire ;
- Permettre et soutenir l'accès à la formation des agents (BAFA, BAFD, BPJEPS, aide concours atsem);
- Favoriser les journées de formation ponctuelles ;
- Participer et s'investir dans le Plan Alimentaire Territorial d'Amiens métropole (PAT) ;
- Veiller à la sécurité globale des enfants par la mise en sécurité des locaux, et des aménagements extérieurs,
- Permettre l'intégration des enfants porteurs de handicap avec l'achat de matériels adaptés (table, lève-personne) ;
- Se donner les moyens de répondre aux besoins spécifiques des enfants en lien avec une problématique individuelle (alimentaire, comportement, PAI) ;
- Favoriser le partenariat entre les différents acteurs qui entourent l'enfant (mairie, école, péri, parents, association et habitants du village) ;

### 2) Objectifs pédagogiques de l'accueil de loisirs :

- Offrir aux enfants des moments d'épanouissement et de bien-être ;
- Développer le savoir vivre ensemble et créer du lien social ;
- Favoriser l'autonomie ;
- Veiller au respect de chaque enfant et à sa sécurité physique, morale et affective ;
- Apporter des réponses adaptées au besoin de l'enfant et à sa sensibilité ;
- Favoriser l'accès aux jeunes à des activités diverses et variées et susciter la curiosité ;
- Développer certaines qualités artistiques, culturelles et sportives chez les jeunes et les orienter vers le monde associatif en lien avec les parents ;
- Veiller au respect du rythme de l'enfant pour qu'il puisse se relâcher ou se reposer ;
- Favoriser l'intergénérationnel ;
- Valoriser l'échange avec les familles, favoriser le dialogue et la communication ;
- Développer des actions autour de la parentalité ;

## **Partenaires**

### **1) Partenaires institutionnels :**

- Municipalité de Sains en Amiénois,
- Ecole primaire de la Sentelette,
- Accueil de loisirs de Sains en Amiénois,
- SDAJES,
- CAF,
- Pôle ressources handicap de la CAF,
- Parents élus,
- Amiens Métropole (locaux et transport),
- API (entreprise privée de restauration),

### **2) Partenaires associatifs :**

- APIC,
- Familles Rurales
- Club de Tennis,
- Association de Pétanque,
- Association Sains temps libre,
- Picardie Nature.

### **3) Autres partenaires ponctuels :**

- Comité de jumelage : Dury, Sains en Amiénois et St Fuscien avec une ville allemande : BESSENBACH,
- Accueil de loisirs de St Fuscien,
- Habitants du village,

## Les locaux

L'accueil Collectifs de Mineurs se déroule au sein de l'école primaire de La Sentelette.

Les locaux mis à disposition pour l'accueil de loisirs sont constitués de :

- Une entrée avec les toilettes maternelles, primaires
- Une tisanerie permettant de faire atelier cuisine (four, micro-ondes...).
- Une pièce exclusivement pour le périscolaire regroupant : des jeux de sociétés, coin lecture avec bibliothèque, coin dessin, coin tapis pour les voitures, coin cuisine et poupon,
- Une cour permettant de faire des jeux sportifs.
- Un préau

## Réunions d'équipe

- Réunions hebdomadaires avec l'équipe d'animation,
- Bilan d'équipe toutes les six semaines pour faire le point du travail réalisé auprès des enfants et réajuster si nécessaire, mené par Mr le Maire,
- Nouveauté : organiser une instance Pause Méridienne avec les enseignants dans le but de travailler la cohérence et la complémentarité éducative entre les temps scolaires et périscolaires, ceci correspond également à une demande des parents élus et de l'APIC (association de parents).

## Organisation

### **1) Fonctionnement Matin :**

- Accueil périscolaire de 7h30 à 8h30 ;
- Environ 30-35 enfants
- Echelonnage de l'arrivée des enfants ;
- Activités courtes et variées ;
- 8h35 : transport scolaire, arrivée des enfants de ST FUSCIEN scolarisés à SAINS et départ des enfants de SAINS scolarisés à ST FUSCIEN (RPI) ;

### **2) Fonctionnement Midi :**

- 11h40 à 13h40 ;
- Environ 145 enfants ;
- Service cantine : SELF pour les primaires et service à table pour les maternels ;
- Activités libres avant et après le repas : ballons, cordes à sauter, raquettes de badminton, élastiques ;

### **3) Fonctionnement : Soir :**

- 16h40 à 18h30 ;
- Environ 45 enfants ;
- Aide aux devoirs pour les volontaires ;
- Rituels autour du goûter : hygiène, échange et partage ;
- Animations et activités extérieures au choix ;
- Transport St Fuscien / Sains (RPI) ;

### **4) Mercredi :**

- 8h-18h
- Une vingtaine d'enfants
- Sur le temps méridien, environ 18 enfants mangent à la cantine ;
- L'après-midi, on comptabilise entre 15 à 18 enfants, avec un pic de 21 enfants au mois de mai.
- 2 enfants extérieurs fréquentent le mercredi.

### **Journée Type du mercredi :**

Heure	Déroulement	Rôles
8h00	Accueil échelonné	Directrice accueille les enfants avec une animatrice les pointe et propose jeux, dessins.
8H30	Arrivée de l'autre animatrice	
9h15	Fin de l'accueil échelonné	Rangement de jeux, dessins
9h30	Activités du matin	Chaque animatrice ainsi que la directrice mettent en place une activité et ainsi les enfants ont la possibilité de tourner sur les 3 activités du matin.
11h30	Fin des activités	Rangement du matériel, nettoyage des tables, passage aux toilettes
12h00	Repas	Pour les enfants mangeant à la cantine.
13h00	Fin du repas et retour dans le périscolaire	Les enfants retournent à l'accueil de Loisirs et ont un temps calme.



		Pendant ce temps, la directrice et l'adjointe font un point sur la matinée.
13h30-14h00	Temps calme	Jeux calme, histoires
13h30-14h00	Départ des enfants venant que le matin.	Information auprès des parents sur la matinée passée
13h30 à 15h00	Temps de sieste pour les maternels	La directrice gère le temps de sieste avec histoire ou contes.
14h00-16h00	Activités de l'après-midi pour les grands	Mise en place de l'activité de l'après-midi.
15h00 à 16h00	Temps d'activités chez les petits	Activités proposées par les animateurs.
A 16H15	Gouter	Moment de communication avec les enfants/animatrices.  Retour sur la journée
17h00 à 18h00	Accueil échelonné du soir	Informations auprès des parents sur la journée de leur enfant.

## Participation financière des parents

- **Cantine :**

QF<700	700<=QF<900	900<=QF<=1000	1100	QF>1300 & Ext RPI
3.70	4.00E	4.45E	4.90E	5.20 <sup>E</sup>

- **Accueil de loisirs :**

	QF<700	QF entre 700 et 900	QF entre 900 et 1100	QF entre 1100 et 1300	Au delà et ext RPI
Accueil périscolaire- la 1/2h	1.00E	1.10E	1.20E	1.25E	1.30E
Mercredi matin (9h00-12h00)	6.00E	6.30E	6.90E	7.10E	7.30E
Mercredi la journée (9h00-17h00)	10.00E	10.80E	11.40E	11.60 E	12.00E

### ALSH en période de vacances scolaires

### Gestion Familles Rurales

- Une semaine en octobre ;
- Une semaine en février ;
- Une semaine en avril ;
- Trois ou quatre semaines en juillet ;

## Modes de communication avec les familles

- Mail de la mairie,
- Mail de l'Alsh
- Echanges avec les parents,
- Au besoin, prise de rendez-vous avec les parents à la demande de l'équipe d'animation, des élus ou des parents eux-mêmes,
- La communication est à privilégier,
- Affichages à la porte,
- Projet de création d'un portail famille afin de faciliter les inscriptions mais également dans un souci d'écologie ;

## Les activités proposées aux enfants de l'ALSH :

- Activités manuelles très appréciées par les enfants le mercredi : création d'objets pour les différentes fêtes ; ou en lien avec les saisons ;
- Activités jeux extérieurs, les enfants ont besoin de s'extérioriser ;
- Jeux de société ludiques et éducatifs ;
- Activités autour du gaspillage alimentaire et du tri des déchets : création d'affiches, participation des enfants au compostage.
- Création d'un jeu de société autour de la gestion du tri des déchets, du recyclage et de l'environnement.

## Les nouveaux projets

### Axe majeur : environnement et biodiversité :

- Poursuivre les actions en cours depuis septembre 2022 autour de la nature, de l'environnement et de la biodiversité en partenariat avec **l'école, la mairie et Picardie nature** (Atlas de la Biodiversité Communale : ABC).
- Entretien et arroser les arbustes plantés dans le cadre de l'ABC.
- Faire des demandes de subventions ou répondre à des appels à projets (**CAF, DRAJES, OFB, projets innovants, association Audrey PLUVAR**) pour concrétiser de nouvelles activités autour de la nature : projet en lien avec l'école : identifier les arbres de l'arboretum et de créer des outils pédagogiques en ALSH puis présentation et association des **parents** sous forme de jeu de piste.

- Finaliser le jeu de société réalisé le mercredi avec les enfants autour de la gestion des déchets, du recyclage et de l'environnement. Présentation et participation des parents au jeu en soirée. Après-midi participative au jeu dans la classe CM1-CM2.
- Projet en lien avec les élus d'organiser une Campagne Anti-Gaspi sur l'année 2023/2024 concernant les repas des enfants pris à la cantine et dans le cadre de la Loi Egalim : Création d'affiches avec les enfants ; 3 semaines en Octobre 2023 de pesées des déchets par catégories (entrées, plat, garniture, mix, fromage, dessert, pain) ; premier diagnostic ; actions à mettre en place en fonction de l'évaluation ; et deuxième session de pesées en Avril 2024 pour vérifier l'impact des actions sur la diminution du gaspillage. Les enfants seront associés tout au long de cette campagne.

### Autres axes :

- Renforcer le lien avec l'école :  
Mise en place d'une Instance Pause Méridienne pour réunir les élus chargés de l'enfance, le périscolaire, les enseignants et les parents élus. L'objectif de cette instance est de travailler ensemble autour de la continuité éducative et de mettre l'enfant au cœur de nos préoccupations. Une première instance est prévue le 4 juillet 2023. Il s'agira d'établir un état des lieux de la situation, des relations **entre l'école et le périscolaire** : pointer les aspects positifs, les points de blocage et les difficultés puis d'émettre des idées pour améliorer la situation. Nous proposerons également un échange lors de cette réunion autour de tous les projets pédagogiques communs entre école et périscolaire qui témoignent du souhait de travailler sur la cohésion éducative : biodiversité, éducation de la sécurité, sport et concernant la restauration collective (tri des déchets : jeu réalisé par les enfants de l'ALSH, campagne anti-gaspi prévue à la rentrée 2023 dans le cadre de la loi EGALIM).
- Sport : harmoniser l'obligation de l'école d'une pratique sportive quotidienne pendant le temps de la pause méridienne : jeux sportifs, relais, concours de jeu de ballon et de badminton. Organiser des rencontres sportives le mercredi avec l'ALSH de St Fuscien en utilisant les équipements communaux (Street Park, Hall des sports). Initiation au tennis avec le club de tennis.
- Intergénérationnel : améliorer le lien intergénérationnel en collaboration avec le CCAS de la municipalité : repas intergénérationnels, après-midi jeux de société, échange de savoir-faire entre les enfants et les personnes âgées. Développer de nouveaux partenariats avec les associations du village (**club pétanque, Sains Temps Libre**), faire émerger du bénévolat auprès des associations ou des citoyens.
- Sécurité routière : sensibiliser les enfants aux dangers de la route, projet porté par Mr le Maire : création de vidéos, photos, avec la mise en scène des enfants, retour aux parents par le biais d'une création d'un magazine ; **sujet en lien avec celui de l'école** : intervention de l'association Bus-cyclette auprès des enfants des classes élémentaires. Concernant les classes maternelles, la directrice a le projet de créer au sol dans la cour un parcours dédié à la circulation « des draisienne » réalisé par les agents techniques de la municipalité. Ce parcours sera à disposition de l'accueil de loisirs.

- Projet d'Initiation aux Gestes de Premiers Secours par la Croix Rouge Française avec les enfants de l'ALSH du Mercredi.
- Parentalité : Développer des actions pédagogiques autour de la parentalité en lien avec la municipalité.
- Accueil d'enfants aux besoins spécifiques : Favoriser la formation des agents pour l'accueil des enfants présentant des problématiques spécifiques (Pôle Ressources Handicap de la CAF).

## La Dynamique partenariale

Liens et projets établis avec l'école	Liens et projets avec les autres partenaires	Intervenants ponctuels assurant la prise en charge des activités
<ul style="list-style-type: none"> <li>-biodiversité, gaspillage, déchets, environnement.</li> <li>-activités sportives.</li> <li>-initiation à la sécurité routière.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-APIC.</li> <li>-Tennis.</li> <li>-Pétanque.</li> <li>-Sains temps libre,</li> <li>-CCAS.</li> <li>-Picardie Nature.</li> <li>-Familles Rurales.</li> <li>-Pôle Ressources Handicap de la CAF.</li> <li>- ALSH St Fuscien</li> <li>-La Municipalité.</li> </ul>	<p>Habitants du village avec savoir-faire (couture, cuisine).</p>

## **Bilan du PEDT et Plan Mercredi 2018/2022**

**1) Evaluation effectuée par le comité de pilotage  
le 20 Octobre 2022, et le 6 Mai 2023,  
Validée par la Commission Enfance du Conseil  
Municipal, réunie le 17 Mai 2023**

Critères :

Niveau 1 : élément pas du tout atteint

Niveau 2 : élément partiellement

Niveau 3 : élément atteint de manière cohérente

Niveau 4 : élément atteint de manière très satisfaisante



Direction des services départementaux  
de l'éducation nationale  
de la Somme



## EVALUATION PEDT et Plan Mercredi

2018-2022

### Pourquoi cet outil d'évaluation ?

Cet outil d'évaluation a pour but d'aider l'évaluation qualitative d'un projet éducatif de territoire par le comité de pilotage local du PEDT.

Cet outil d'évaluation est complémentaire :

- Des données statistiques de fréquentation des temps périscolaire et des temps extrascolaires.
- Des enquêtes de satisfaction réalisée auprès des enfants, des jeunes et des familles par l'organisateur des ACM extra et périscolaire
- Des inspections, visites des accueils collectifs de mineurs par les services de la PMI, de la Caisse d'Allocation Familiale et les Services Départementaux à la Jeunesse, l'Engagement et aux Sports.

Cet outil est composé de 7 fiches d'évaluation avec les entrées suivantes :

- Le comité de pilotage local du PEDT
- Les ambitions éducatives du PEDT
- Les pratiques pédagogiques dans le cadre du PEDT
- La complémentarité éducative avec le temps scolaire
- L'enfant et le jeune au cœur au cœur des rythmes
- La mise en place du Plan Mercredi
- L'équipe pédagogique des Accueils Collectifs De Mineurs

Pour vous auto-évaluer, nous vous proposons une échelle d'évaluation qui repose sur 4 niveaux distincts :

- ✓ Niveau 1 : élément pas du tout atteint
- ✓ Niveau 2 : élément atteint partiellement avec des progrès à effectuer
- ✓ Niveau 3 : élément atteint de manière cohérente
- ✓ Niveau 4 : élément atteint de manière très satisfaisante

Pour chaque fiche d'évaluation, vous devez définir :

- Un niveau de réussite pour chaque item explicité
- Un niveau de réussite pour chacune des 7 entrées.

## Fiche 1 : Le comité de pilotage local du PEDT, son fonctionnement.

Le fonctionnement du comité de pilotage local permet :	Votre autoévaluation parmi les 4 niveaux proposés en page 1 :
De réunir les acteurs concernés : élus, parents ; enseignants, parents, partenaires associatifs.	4
De se réunir régulièrement au cours d'une année.	3
La création de temps d'échange et de concertation pour améliorer la qualité d'accueil des enfants et des jeunes.	2
D'entendre l'avis des enfants et des jeunes sur les organisations et les activités proposées.	4
<b>Votre appréciation générale :</b>	<b>3,25</b>

### Points forts à valoriser et points à améliorer :

**Le Comité de pilotage se réunit 2 fois par an : phase bilan, phase projet.**  
**Il est force de proposition, avec le désir de travailler en partenariat dans l'intérêt des enfants.**  
**Il s'agira maintenant de mettre en place une instance Pause Méridienne pour travailler la complémentarité éducative entre temps scolaire et temps périscolaire. (cf page 7 : Réunions d'équipe).**



## Fiche 2 : Les ambitions éducatives du PEDT.

Les ambitions éducatives au quotidien :	Pour vous auto-évaluer, 4 possibilités (cf. page 1) :
Les objectifs éducatifs du PEDT sont mis en mouvement dans le quotidien des accueils périscolaires et ils sont évalués annuellement dans le comité de pilotage local PEDT.	4
Les projets pédagogiques des accueils périscolaires prennent en compte les différents temps d'accueil de l'enfant, ils permettent aux équipes de comprendre leur rôle et la complémentarité entre les acteurs.	3
Les objectifs éducatifs et les pratiques pédagogiques sont évalués dans chaque accueil périscolaire, le projet pédagogique est réajusté.	2
Les ambitions du PEDT sont au cœur des projets pédagogiques des accueils extrascolaires (temps de vacances, accueils de loisirs, séjours de vacances...)	4
<b>Votre appréciation générale :</b>	3,25

### Points forts à valoriser et points à améliorer :

**L'équipe d'animation s'efforce de mettre en place des nouveaux projets en lien avec l'école, la municipalité, les associations ou les habitants qui collaborent activement. Le lien intergénérationnel reste à développer nécessitant un travail de mobilisation des habitants avec le concours du CCAS de la commune.**

### Fiche 3 : Les pratiques pédagogiques dans le cadre du PEDT.

Les pratiques pédagogiques favorisent :	Pour vous auto-évaluer, 4 possibilités (cf. page 1) :
Une ouverture à la culture et au patrimoine local	1
Un accès à des activités artistiques et culturelles (musique, théâtre, activités scientifiques etc...)	2
Une sensibilisation à l'éducation à la citoyenneté numérique.	1
Une sensibilisation aux problématiques de développement durable	4
Une éducation à la citoyenneté qui permet aux enfants et aux jeunes de prendre des initiatives, des responsabilités.	2
<b>Votre appréciation générale :</b>	<b>2,5</b>

#### Points forts à valoriser et points à améliorer :

**Les activités proposées émanent de la demande des enfants et de l'intérêt qu'elles suscitent : sport, activités manuelles, jeux de société.  
L'équipe d'animation souhaite continuer en ce sens.**

## Fiche 4 : La complémentarité éducative avec le temps scolaire.

La complémentarité éducative fonctionne :	Pour vous auto-évaluer, 4 possibilités (cf. page 1) :
Le PEDT est en lien avec le socle commun de connaissances, de compétences et de culture de l'Education Nationale.	1
Les coordonnateurs et/ou les directeurs / référents d'accueil périscolaire siègent au Conseil d'Ecole et un point sur le périscolaire est organisé.	2
Des RDV sont ritualisés entre le responsable d'un accueil périscolaire et les enseignants de l'école.	2
Des projets existent entre les équipes des accueils périscolaires et les équipes d'enseignants.	4
Une recherche de mutualisation et d'optimisation de l'utilisation des locaux et du matériel éducatif est mis en place entre les acteurs éducatifs.	4
Votre appréciation générale :	3

### Points forts à valoriser et points à améliorer :

**Les échanges entre Périscolaire et école sont constants mais pas ritualisés.**  
**L'élue municipale siège au Conseil d'école où sont abordés les sujets du périscolaire.**  
**Le directeur de l' ALSH n' est pas présent.**  
**Une instance Pause méridienne va être instituée avec présence des enseignants et des animateurs (voir page 7 bilans d'équipe)**

## Fiche 5 : L'enfant et le jeune au cœur au cœur des rythmes.

L'organisation des rythmes de la journée a permis :	Pour vous auto-évaluer, 4 possibilités (cf. page 1) :
Une pause méridienne d'au moins 1h30, avec un temps de repas de 45 minutes minimum.	2
Des temps de repos nécessaires pour les enfants de moins de 6 ans, selon leurs besoins.	3
La mise en place de temps en lien avec le scolaire (aide aux devoirs, etc..) après l'école.	2
Des rythmes de vie plus quotidiens et hebdomadaires plus équilibrés pour les enfants et les jeunes	4
De prendre davantage en compte les enfants à besoin particulier (handicap, besoin éducatif particulier, contrainte médicale)	4
<b>Votre appréciation générale :</b>	3

### Points forts à valoriser et points à améliorer :

Un des objectifs pédagogiques visé par les animateurs est de respecter le rythme de chaque enfant, de prendre en compte ses besoins particuliers. Les enfants de maternelle sont servis à table et le temps de restauration est de 45 minutes. Par contre concernant les enfants des classes élémentaires, il n'est pas possible d'assurer pour tous un temps de repas de 45 minutes. Toutefois, l'enfant peut se restaurer rapidement (20 minutes minimum) ou plus lentement selon son rythme.

Une attention particulière est apportée aux enfants ayant des besoins spécifiques (handicap, allergies alimentaires, problèmes de comportement) avec le souci permanent de favoriser leur bonne intégration.

Les enfants peuvent uniquement s'ils le désirent, faire leurs devoirs le soir pendant le temps du périscolaire et sont accompagnés par les animateurs.

## Fiche 6 : La mise en place du Plan Mercredi.

Le plan Mercredi dans notre PEDT a permis :	Pour vous auto-évaluer, 4 possibilités (cf. page 1) :
La mise en place de parcours éducatif pour chaque période scolaire (activités de découverte artistiques ou culturelles, activités sportives).	1
De créer du lien avec des associations locales par l'animation de parcours éducatif de qualité.	4
De proposer des activités prenant en compte les spécificités des enfants de maternelle et des enfants de plus de 6 ans.	4
Une ouverture pour tous les publics grâce à une accessibilité financière (tarifs dégressifs, etc..).	3
Votre appréciation générale :	3

### Points forts à valoriser et points à améliorer :

**Les enfants accueillis le Mercredi s'épanouissent au travers des activités qui leur plaisent.**  
**Les arrivées échelonnées permettent de respecter le rythme de l'enfant et celui des parents.**  
**Les fratries ne sont pas séparées.**

## Fiche 7 : L'équipe pédagogique des Accueils Collectifs De Mineurs.

L'accompagnement de l'équipe pédagogique dans son quotidien :	Pour vous auto-évaluer, 4 possibilités (cf. page 1) :
Des temps de travail collectif « équipe de coordination et responsables d'accueils périscolaires » sont organisés plusieurs fois par trimestre	3
Des temps de travail collectif « responsable d'accueils périscolaires et animateurs » sont organisés sur le temps de travail des personnels.	4
Un plan de formation initiale et continue des équipes pédagogiques existe et il est mis en place sur le temps de travail des personnels.	4
Les statuts, les contrats des personnels permettent une reconnaissance du travail et favorisent une stabilité, une fidélisation des équipes.	2
<b>Votre appréciation générale :</b>	<b>3,25</b>

### Points forts à valoriser et points à améliorer :

L'équipe municipale chargée des affaires de l'enfance est présente dans l'accompagnement et le soutien de l'équipe d'animation et favorise l'accès à la formation des agents sur leur temps de travail. Les élus participent également à des journées de formation dans le cadre du Plan Alimentaire Territorial d'Amiens Métropole.

Les rencontres et les échanges entre élus et équipe d'animation sont fréquentes. Les élus rencontrent également régulièrement la directrice de l'école.

Reste à poursuivre notre objectif de créer une instance pour travailler la complémentarité éducative lors de la pause méridienne qui réunira enseignants, élus et animateurs.

**2) Visite de la PMI en septembre 2022 préconisant d'améliorer le confort des enfants accueillis en réaménageant la salle d'activités périscolaires. Une demande de subvention a été adressée par les élus en Mai 2023 auprès de la CAF pour l'achat de tables, chaises, armoires et canapés pour enfants.**

### **3) Questionnaire de satisfaction pour les familles et QR Code.**

29 familles ont répondu au questionnaire, à mon sens, cela n'a pas été représentatif au vu du nombre d'enfants fréquentant l'accueil de loisirs.

Cependant voici les résultats :

<b>Concernant la qualité de l'ALSH le mercredi</b>		
Très bien : 24%	Bien : 76%	Mauvais : 0%
<b>Concernant la qualité de l'accueil périscolaire matin et soir</b>		
Très bien : 34,5%	Bien : 65,5%	Mauvais : 0%
<b>Concernant la qualité de la pause méridienne</b>		
Très bien : 6,5%	Bien : 90%	Mauvais : 3,5%
<b>Concernant la qualité des repas</b>		
Très bien : 0%	Bien : 69%	Mauvais : 31%

Les suggestions d'amélioration :

- Changer le prestataire concernant la cantine, enfants se plaignant d'avoir toujours les mêmes repas.
- Avoir des buts de football.
- Faire des jeux de société sur le temps du midi.
- Proposer une alimentation plus variée (« souvent les mêmes plats »).
- Embaucher un cuisinier.

## Photos



Le composteur




La table de tri avec les affiches

### Création jeu de société : « le grand tri des déchets »





## Critères d'évaluation PEDT 2023-2026

Objectifs visés	Moyens d'action	Indicateurs de résultats	Perspectives d'amélioration
<p>Poursuivre le projet sur l'environnement et la biodiversité</p>	<p>Finaliser le jeu de société en lien avec l'environnement, le recyclage et la biodiversité : présentation du jeu aux familles</p> <p>projet avec picardie nature :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-charte « éco-citoyen de Sains »,</li> <li>-réalisation d'une exposition sur la faune de Sains,</li> </ul> <p>Trouver des thématiques en lien avec la biodiversité.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Campagne anti-gasti (2023-2024 : loi EGALIM ) au sein de la restauration scolaire : affiches, pesées des déchets par catégories d'aliments,</li> <li>-Arrosage des arbres plantés dans le cadre de</li> </ul>	<p>90% des familles ont été présentes le 21 juin 2023 concernant la présentation du jeu.</p> <p>Dates planifiées : 20 septembre 2023 et le 18 octobre 2023</p> <p>Prévu octobre / novembre 2023</p>	<p>Faire tourner le jeu dans les classes avec les enseignants.</p> <p style="text-align: center;">A venir :</p> <div style="border: 1px solid green; padding: 5px;"> <p><b>Projet avec les enfants du periscolaire</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>→ <b>Travailler sur une charte "Éco-citoyen de Sains"</b> : à diffuser dans le petit journal et à l'école</li> <li>→ <b>Trouver des thématiques en lien avec la biodiversité</b> :               <ul style="list-style-type: none"> <li>- les enfants tirent au sort une thématique</li> <li>- réalisation d'un dessin, hand-art en lien avec la thématique</li> <li>exposition des réalisations aux parents</li> </ul> </li> <li>→ <b>réaliser une exposition sur la faune de Sains</b> :               <ul style="list-style-type: none"> <li>(en lien avec les résultats des travaux)</li> <li>- chaque enfant élabore une espèce présente sur Sains</li> <li>réalisation : dessin et description de l'espèce,</li> <li>exposition des réalisations aux parents</li> </ul> </li> </ul> <div style="text-align: right; margin-top: 10px;">  <p><small>Faune de Sains pour les élèves de maternelle et de l'école primaire dans la Zone Atelier</small></p> <p><b>Exposition des réalisations</b></p> <p>⇒ mercredi 20 septembre</p> <p>⇒ mercredi 18 octobre</p> </div> </div>

	<p>l'atlas de la biodiversité.</p> <p>-identifier les arbres de l'arboretum et créer des panneaux les représentants (nom+ dessin pyrogravure)</p>		
Poursuivre les demandes de subventions auprès des institutions	-commande de mobilier pour le périscolaire.	Réception prévue en août 2023.	Installation du nouveau mobilier pour septembre 2023.
Permettre aux enfants de pratiquer une activité sportive	<p>-harmoniser l'obligation de l'école d'une pratique sportive quotidienne pendant le temps de la pause.</p> <p>-Organiser des rencontres sportives le mercredi avec l'ALSH de St Fuscien.</p>	<p>-Sport pendant la pause méridienne (badminton, corde à sauter, ...)</p> <p>-Rencontre avec le directeur de l'ACM de St Fuscien le 14 juin 2023.</p>	A poursuivre.
Partager des liens intergénérationnels	<p>-améliorer le lien intergénérationnel en collaboration avec le CCAS de la municipalité.</p> <p>-Développer de nouveaux partenariats avec les associations du village.</p>	Un repas intergénérationnel le 14 juin 2023, suivi d'une histoire de vie par une habitante de SAINS « l'enfant durant l'après-guerre ».	2 dates prévues 20 septembre et 18 octobre 2023 : thème : la nature.

Sensibiliser les enfants à la sécurité routière	<p>-création de vidéos, photos, avec la mise en scène des enfants, retour aux parents par le biais d'une création d'un magazine.</p> <p>-Création au sol dans la cour un parcours dédié à la circulation « des draisienne »</p>	<p>Vidéos et photos réalisées en juin / juillet 2023.</p> <p>Tracé et dessiné par la directrice de l'école.</p>	<p>Magazine en cours de réalisation, date prévue de sortie septembre 2023.</p> <p>Mise en peinture courant de l'été 2023 par les agents techniques.</p>
Sensibiliser les enfants aux gestes qui sauvent	-Initiation aux Gestes de Premiers Secours par la Croix Rouge Française avec les enfants de l'ALSH du Mercredi.		
Améliorer les liens sur la parentalité	-Développer des actions pédagogiques autour de la parentalité en lien avec la municipalité.		
<p>-Accueillir, intégrer l'enfant à besoin spécifique.</p> <p>-Permettre aux agents de la municipalité d'être formés sur les besoins spécifiques.</p>	<p>Solliciter l'UFCV qui a réalisé un escape Game autour de l'intégration d'enfants présentant une spécificité</p> <p>Faire des formations pour des problématiques spécifiques (Pôle Ressources Handicap de la CAF).</p>	<p>12 PAI suivis au quotidien</p> <p>Plusieurs enfants pris en charge dans le cadre d'un besoin spécifique.</p>	Escape Game à réaliser avec la participation de l'UFCV.

<p>Renforcer le lien avec l'école</p>	<p>-création d'une Instance Pause Méridienne pour harmoniser les règles principales entre scolaire et périscolaire. Et pour faire le point sur les projets communs en cours (biodiversité, sport, sécurité,...).</p> <p>- instituer la présence de la responsable périscolaire aux conseils d'école</p>	<p>1<sup>ère</sup> réunion le 4 juillet 2023, avec la présence des enseignants, élus municipaux, parents élus, personnel périscolaire.</p>	<p>2<sup>ème</sup> réunion prévue durant l'année scolaire 2023-2024.</p> <p>Prévue à compter la rentrée 2023-2024.</p>